Marie Moret à Augusta Cooper Bristol, 22 décembre 1885

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Augusta Cooper Bristol, 22 décembre 1885, 1885-12-22

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44386

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)
Collation2 p. (127r, 128r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction22 décembre 1885
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireBristol, Augusta Cooper (1835-1910)
Lieu de destinationVineland (New Jersey, États-Unis)

Description

RésuméMarie Moret répond à une lettre d'Augusta Cooper Bristol. Elle lui fait part de son inquiétude pour Marie Howland et son expérience de colonisation au Mexique. Elle lui demande l'adresse d'Edward Clark pour lui envoyer l'article qu'elle est en train d'écrire sur lui et la brochure de Godin sur l'hérédité nationale qu'elle lui adresse aussi. Elle la remercie pour son invitation qu'elle décline.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Communautés, Propagande, Visite au Familistère
Personnes citées

- Bristol Mason, Bessie
- Clark, Edward Hewes Gordon
- Colonie coopérative de Topolobampo
- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Howland, Marie (1836-1921)

Œuvres citées

- Clark (Edward Hewes Gordon) et Smith (David Reeves), *Man's birthright ; or, The higher law of property*, New York, G.P. Putnam's Sons, 1886.
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 4 : L'hérédité de l'État ou la réforme des impôts*, Guise, Librairie du Familistère, 1884.
- Godin (Jean-Baptiste André), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.
- *The credit foncier of Sinaloa*, Topolobampo, Sinaloa, 1885-.

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 26/09/2022
Dernière modification le 26/08/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44386?context=pdf

Guise Familistère 22 Xbre 87

Ma chère Amie,

Je suis bien en retard pour répondre à votre aimable lettre du 29 septembre. Ce n'est cependant pas faute de penser à vous.

Vous avons été heureux, M. Godin et moi, de vous savoir en bonne santé et vivant si tranquille sur votre domaine avec votre daughter Bessie.

— Vous parlez de Madme Marie Howland, elle nous envoie son journal : Le crédit foncier de Sinaloa" ; j'ai bien peur qu'elle se prépare de gros malheurs avec cette entreprise de colonisation.

— Vous avons reçu "Man's Birthright" j'en traduis même en ce moment le nécessaire pour faire un article dans Le Devoir.

Donc si M. Edward Clark lit le français, vous m'obligeriez en m'envoyant his adress. Je lui enverrais le numéro du Devoir qui parlera de lui, et une brochure de M. Godin "L'hérédité de l'Etat" où la question de la

Madme Auguste Bristol.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44386?context=pdf

propriété nationale est exposée avec la solution que M Godin juge la meilleure.

Je vous envoie à vous-même, par ce courrier un exemplaire de cette brochure Le héréditè de l'Etat. Si vous voulez bien vous donner la peine de la lire, vous verrez ce que M Godin pense dur ce sujet puisque vous me dites que cela vous importe à savoir. Dans un des volumes de lui que vous possédez: "Le Gouvernement" vous auriez déjà pu vous renseigner à ce sujet.

Aussi joli que il soit, notre domaine est trop loin pour que nous puissions nous y rendre, M Godin et moi, afin de jouir du plaisir de vous voir; nous ne vous en remercions pas moins de votre invitation.

Nous sommes heureux de vous voir toujours gagner de nouveaux lauriers.

Ma sœur, ma nièce, M. Godin et tous ceux qui vous ont vue au Familistère ont conservé de vous le plus aimable souvenir et vous envoient leurs affectueux compliments.

Toute à vous

Marie Moret

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44386?context=pdf